

DEMANDE D'ATTRIBUTION DE LA CEINTURE NOIRE CN1° à CN3° FORMULE : **ACCESSION PAR LES TITRES SPORTIFS**

+ VICTOIRES & TOTAL DE RENCONTRES OFFICIELLES

GRUPE : **ACTIVITES D'OPPOSITION DE PERCUSSION OU/ET DE PRÉHENSION**

Full-contact, Kick-boxing, Muay-thaï, Shoot-boxing, Boxe libre, Shooto/MMA

Formule réservée à un athlète titré & partenaire officiel d'entraînement de l'Équipe nationale

Ce dispositif d'obtention de la C.N. par la RECONNAISSANCE DES TITRES SPORTIFS [RTS] est réservé à un combattant disposant **d'un ou plusieurs titres nationaux voire internationaux** et d'un **nombre conséquent de victoires**. La CN1°, CN2° et CN3° sont attribuées par la *Commission nationale des grades et équivalences* (CNGE).

Le candidat opte pour une **mention sportive** (voir ci-dessous la liste des mentions des diplômes), et en cas d'une infériorité de 25% de victoires dans la mention demandée, la mention sera attribuée au regard des résultats en compétition pour la discipline la plus performante. Également, le jury peut être amené à attribuer au candidat une **mention supplémentaire** sous réserve de disposer de 25 % de victoires dans une autre mention.

RAPPEL : Par l'accession à un grade par les titres sportifs [RTS], **il ne peut pas être obtenus plus de trois degrés dans sa carrière** (ex. : CN1°, CN3° et CN4°). Les autres degrés devront être obtenus par un examen technique et notamment des épreuves aménagées (épreuves réduites) pour les athlètes émérites disposant de titres nationaux et de haut niveau, les partenaires d'entraînement de l'Équipe nationale, les cadres techniques fédéraux et entraîneurs fédéraux émérites.

Marquage de points au cumul des victoires, total des rencontres et titres

Seront pris en compte, les rencontres en compétition officielle de la division « élite » des styles de contact en **art martial**, des styles de rencontres en **sport de combat** [« **médium-contact, précombat et combat** »] **et à compter de la catégorie cadet (14-15 ans)**. Seuls sont retenus les résultats de rencontres reportés sur le(s) passeport(s) sportif(s) avec paraphe de l'officiel ou à défaut, un certificat officiel rédigé par une fédération organisant des disciplines proches de la spécialité martiale ou/et sportive du candidat.

Insuffisance de points au cumul des victoires, total des rencontres et titres

Un candidat n'ayant pas le total de victoires exigées et disposant au minimum de 50 % des victoires pour cette **formule par les titres nationaux** sera dispensé pour l'examen technique de la CN1° à CN3° de l'épreuve du module 1 (M1 : gestuelle & combinaisons technicotactiques) et module 2 (M2 : Opposition/spar-ring) et ainsi examiné uniquement sur l'épreuve du module 3 (M3 : connaissances).

Conditions préalables

1/ Pour être retenu candidat dans les spécialités sportives de type « **boxe pieds-poings** » (BPP) ou/et de « **sport pieds poings-sol** » (PPS), il faut **disposer de TITRES NATIONAUX AMATEUR en série « élite » ou/et de TITRES OFFICIELS INTERNATIONAUX I (européens ou mondiaux) ou/et PODIUMS OFFICIELS INTERNATIONAUX (européens ou mondiaux) ou/et TITRES PRO-AM ou/et PRO** (pour les disciplines sportives proposant des titres professionnels avec ceinture de tenant de titre).

Rappel : cette formule concerne :

- Les résultats de rencontres régionales et nationales en « médium-contact » ou/et « précombat » ou /et « combat » de la série « élite » des catégories d'âge, cadet (14-15 ans), junior-1 (16-17 ans), junior-2 18-20 ans, senior 21-39 ans et vétéran 40-44 ans
- Ou/et les rencontres internationales en junior (15-17 ans), senior (18-35 ans) et vétéran (36 ans et plus).

N.B. : Formulaire distincts pour les spécialités « point-fighting », « submission-wrestling » et les arts martiaux d'opposition « pieds-poings » et « pieds-poings-sol ».

. Prérequis pour valider la CN1° par les titres sportifs

- Être titulaire au minimum d'**UN TITRE NATIONAL AMATEUR** en combat d'art martial, ou médium-contact ou précombat de la série « élite » [catégories : cadet (14-15 ans) ou junior-1 (16-17 ans) ou junior-2 (18-20 ans)] ou de la série « élite » senior en médium-contact ou en combat senior classe B (21-39 ans) ou en médium-contact de la série « élite » vétéran (40 ans et plus)
- Ou être titulaire au minimum d'**UN PODIUM INTERNATIONAL AMATEUR** en junior (15-17 ans) ou senior (18-35 ans) ou vétéran (36 ans et plus),
- Avoir l'âge de 15 ans révolus,
- Disposer du grade de la ceinture marron (ou l'équivalent) depuis 2 ans,
- Avoir au minimum 5 saisons de pratique,

- Et comptabiliser au minimum **20 RENCONTRES OFFICIELLES en série « élite »** toutes disciplines confondues dont **15 VICTOIRES officielles en série « élite »** sur le(s) passeport(s) sportif(s).

VALIDATION DIRECTE DE LA CN1° sous réserve des prérequis d'âge, de grade et du nombre de victoires : Un titulaire d'**UN TITRE INTERNATIONAL AMATEUR** (Euro ou Mondial) en junior 15-17 ans ou senior (18-35 ans) ou vétéran (36 ans et plus) ou à défaut de **TROIS TITRES NATIONAUX ELITE** en série senior « médium-contact élite » ou/et « combat de plein contact classe B » ou vétéran (36 ans et plus) ou **UN TITRE NATIONAL PRO** (en combat de plein contact classe A) ou de **DEUX PODIUMS EN TOURNOI INTERNATIONAL OFFICIEL (européens ou mondiaux)** en junior (15-17 ans) ou senior (18-35 ans) ou vétéran (36 ans et plus) obtient directement la CN1° de la formule [ATS] sans tenir compte du nombre de combats.

. Prérequis pour valider la CN2° par les titres sportifs

- Être titulaire au minimum de **DEUX TITRES NATIONAUX AMATEUR** en médium-contact ou pré-combat de la série « élite » [cadet (14-15 ans) ou junior-1 (16-17 ans) ou junior-2 (18-20 ans)] ou de la série « élite » senior en médium-contact ou en combat classe B (21-39 ans) ou en médium-contact de la série « élite » vétéran (40 ans et plus)
- Ou être titulaire au minimum de **DEUX PODIUMS INTERNATIONAUX AMATEUR** (Euro ou Mondial) en junior (15-17 ans) ou senior (18-35 ans) ou vétéran (36 ans et plus),
- Avoir l'âge de 17 ans révolus,
- Disposer du grade de la CN1° (ou CNJ1° ou l'équivalent) depuis 1 an et 6 mois,
- Avoir au minimum 6 saisons de pratique,
- Et comptabiliser au minimum **25 RENCONTRES OFFICIELLES en série « élite »** toutes disciplines confondues dont **20 VICTOIRES officielles en série « élite »** sur le(s) passeport(s) sportif(s).

VALIDATION DIRECTE DE LA CN2° sous réserve des prérequis d'âge, de grade et du nombre de victoires : Un titulaire **DEUX TITRES INTERNATIONAUX AMATEUR** (Euro ou Mondial) en junior 15-17 ans ou senior (18-35 ans) ou vétéran (36 ans et plus) ou à défaut de **TROIS TITRES NATIONAUX ELITE** en série senior « médium-contact élite » ou/et « combat de plein contact classe B » ou vétéran (36 ans et plus) ou **TROIS PODIUMS INTERNATIONAUX AMATEUR OFFICIEL (européens ou mondiaux)** en junior (15-17 ans) ou senior (18-35 ans) ou **DEUX TITRES NATIONAUX PRO** (en combat de plein contact classe A) obtient directement la CN2° de la formule [ATS] sans tenir compte du nombre de combats.

. Prérequis pour valider la CN3° par les titres sportifs

- Être titulaire au minimum d'un **TITRE INTERNATIONAL AMATEUR** (Euro ou Mondial) en junior (15-18 ans) ou senior (18-35 ans) ou vétéran (36 ans et plus) à défaut de deux titres nationaux en série élite junior-1 (16-17 ans) ou junior-2 (18-20 ans) ou senior élite-B ou élite-A 21-39 ans ou vétéran 40 ans et plus »
- Avoir l'âge de 19 ans et 6 mois révolus,
- Disposer du grade de la CN2° depuis 2 ans (ou CNJ2° ou l'équivalent),
- Avoir au minimum 9 saisons de pratique,
- Et comptabiliser au minimum **30 RENCONTRES OFFICIELLES en série « élite »** toutes disciplines confondues dont **25 VICTOIRES officielles en série « élite »** sur le(s) passeport(s) sportif(s).

VALIDATION DIRECTE DE LA CN3° sous réserve des prérequis d'âge, de grade et du nombre de victoires : Un titulaire de **TROIS TITRES INTERNATIONAUX AMATEUR** (Euro ou Mondial) en « junior 15-18 ans ou senior 18-35 ans ou vétéran 36 ans et plus » ou **TROIS TITRES NATIONAUX PRO** (en « combat de plein contact classe A ») obtient directement la CN3° de la formule [ATS] sans tenir compte du nombre de victoires.

2/ Pour être retenu candidat dans les spécialités sportives **point-fighting, submission-wrestling et arts martiaux d'opposition**, les prérequis sont du même ordre que pour le BPP et PPS (voir formulaires spécifiques). Rappel : Seront également pris en compte les résultats des autres spécialités sportives proches dans la mesure où le nombre victoires atteint un minimum 25% de victoires.

N.B. : le temps d'attente entre chaque degré est réduit pour les athlètes de la sélection fédérale (Groupe-France) et les partenaires d'entraînement du Groupe-France. Les réductions en temps de pratique sont appliqués - voir en bas de page au chapitre « réduction du temps d'attente entre chaque grade ».

Marquage des points sur le tableau en page 4

- . Pour une RENCONTRE NATIONALE & REGIONALE :
 - RENCONTRE MARTIALE EN BOXE LIBRE ou MEDIUM-CONTACT : 1 point par rencontre - PRE-COMBAT & COMBAT : 2 points par rencontre

- . Pour une RENCONTRE NATIONALE & REGIONALE :
 - LIGHT INTERNATIONAL, PRECOMBAT & COMBAT : 2 points par rencontre
- . Pour une VICTOIRE NATIONALE & REGIONALE :
 - RENCONTRE MARTIALE EN BOXE LIBRE ou MEDIUM-CONTACT : 1 point par rencontre – LIGHT INTERNATIONAL, PRECOMBAT & COMBAT : 2 points par rencontre
- . Pour une VICTOIRE INTERNATIONALE :
 - LIGHT INTERNATIONAL = 2 points par rencontre – PRECOMBAT & COMBAT : 3 points par rencontre
- . Pour un MATCH NUL officiel :
 - MEDIUM-CONTACT : 1 point par rencontre – LIGHT INTERNATIONAL, PRECOMBAT & COMBAT : 1 point par rencontre

Bonifications

S'ajoutent au capital du « nombre de victoires » des bonifications pour titres. Le barème pour titres sportifs s'applique pour les **trois titres les plus élevés**. Pour les **boxes pieds-poings** ou/et **sports pieds poings-sol** :

- **Activités techniques – RENCONTRE MARTIALE EN BOXE LIBRE ou MEDIUM-CONTACT POUR LES BPP & PPS de la série « élite »** (light international) : vainqueur de la coupe de France en division cadet(te) 14-15 ans (+ 1 victoire) ou champion national en division cadet(te) 14-15 ans (+ 2 victoires), vainqueur d'un titre européen ou mondial ou/et podium européen ou mondial en catégorie minime 12-14 ans (+ 2 victoires).
- **Activités de plein-contact – PRECOMBAT & COMBAT de la série « élite »** : vainqueur de la coupe de France en division cadet(te) 14-15 ans (+ 1 victoire) ou champion national en division cadet(te) 14-15 ans (+ 2 victoires). S'ajoutent également au capital des « victoires » les bonifications suivantes : juge-arbitre régional stagiaire (+ 1 victoire), BF1° (+ 1 victoire) ou BF2° (+ 2 victoires) ou BF3° (+ 3 victoires), vétéran 35 ans et plus (+ 1 victoire), podium européen ou mondial en junior 15-17 ans (+ 2 victoires) ou/et senior 18-35 ans (+ 2 victoires) ou/et vétéran 36 ans et plus (+ 1 victoire).
Total maximum de bonifications : CN1° = 3 victoires, CN2° = 4 victoires et CN3° = 5 victoires.

S'ajoutent également au capital des « points de combat » les **bonifications suivantes (bonus sur le tableau p.4)** : arbitre régional stagiaire (1 pt) ou arbitre régional titulaire (3 pts), BF1° (1 pt) ou BF2° (3 pts) ou BF3° (5 pts), plus de 35 ans (1 pt) ou plus de 45 ans (2 pts). Total maximum de points de bonification : CNJ1° et CN1° = 3 pts, CNJ2° et CN2° = 4 pts, CN3° = 5 pts.

Procédure d'obtention du grade

Le candidat présente sa demande sur le formulaire spécial (p. 3) auprès de la ligue régionale. Le délégué technique régional (D.T.R.) consulte les pièces du dossier et notamment l'authenticité des pièces du dossier. Dans un second temps, la candidature sera examinée par la Commission Régionale des Grades (C.R.G.) de la ligue régionale dont il dépend. Pour les candidats isolés, le dossier peut être déposé directement auprès de la direction technique nationale.

Rappel de la procédure d'obtention du grade

En cas d'**insuffisance de points**, le candidat disposant d'au moins 50% du total de points de compétition (nombre de rencontres, nombre de victoires et titres sportifs) exigés, devra se présenter à un passage de grade pour **valider le module non retenu** c'est-à-dire le M3 (connaissances). Le candidat est dispensé du M1 (combinaisons technicotactiques) et du M2 (opposition/sparring), formule dite « mixte » : ou **examen technique réduit** [E.T.R.].

Réduction du temps d'attente entre chaque grade

Textes du Ministère des Sports : Conformément à l'article L. 212-5 du code du sport dans les disciplines relevant des arts martiaux : Des réductions de temps de pratique peuvent être accordées à des pratiquants pouvant attester d'un niveau remarquable de pratique et de connaissance d'une discipline sportive ou martiale. Ces bonifications consistent en une diminution du temps requis pour accéder au grade supérieur. Classification des ayants droits :

- Catégorie A : Les médaillés des championnats du Monde, les champions d'Europe, les entraîneurs nationaux en activité, les conseillers techniques nationaux en activité et les titulaires du DESJEPS (BEES 3° et BEES 2°).
Temps réduit entre chaque grade : 1 an et 6 mois.
- Catégorie B : Les médaillés aux championnats d'Europe, les champions de France (sauf Universitaire, Armée, Corporatif et Police), les athlètes de la sélection fédérale (Groupe-France) et les partenaires d'entraînement du Groupe-France excepté pour les moins de 18 ans, les conseillers techniques régionaux, les membres de l'équipe technique régionale en activité et les titulaires du DEJEPS (BPJEPS, CQP, BEES 1°). Temps réduit entre chaque grade : 1 an.
- Catégorie C : Les champions de France Universitaire, Inter armée, Police, Corporatifs seniors, les médaillés aux championnats de France, les diplômés instructeurs fédéraux (BF3° et BF2°). Temps réduit entre chaque grade : 6 mois.

PARTIE À REMETTRE A LA FEDERATION AVEC LES PIÈCES DU DOSSIER

Dossier à retourner par mail avec TOUTES les pièces demandées en p.5 en format électronique (format maxi 500 Ko par fichier) au D.T.R. de la ligue régionale. Pour un candidat isolé, à transmettre par mail au Responsable national des grades et équivalences, M. GIORDANO Henri par Email grades@fscfrance.fr
 Parallèlement, expédier le règlement par chèque à l'ordre de la FSC en courrier postal ordinaire et non en envoi recommandé – SVP, à M. GIORDANO Henri Les Aloès n°5, 11 Boulevard des Baguiers 83200 TOULON

| NOM Prénom : | | MENTION DEMANDÉE : | | | |
|--|--|--|---|--|--|
| Exigences minimales : . Formule « TECHNIQUE » : MEDIUM-CONTACT (ou RENCONTRE MARTIALE pour la boxe libre) ou LIGHT INTERNATIONAL . Formule PLEIN-CONTACT : « précombat cadet/junior » et « combat » senior | | Nb. de RENCONTRES : | Nb. de VICTOIRES : | Rajouter les bonifications s'il y a lieu | Totaux |
| CNJ1° 15 ans au minimum CN1° 18 ans au minimum | 20 rencontres au minimum dont 15 victoires série « élite » en Cadet (14-15 ans), Junior-1 (16-17 ans), Junior-2 (18-20 ans), Senior (21-39 ans) & vétéran (40 ans et +) + rencontres internationales officielles (Open, Coupe, Euro ou Mondial) en Junior (15-17 ans), Senior (18-35 ans) et Vétéran (36 ans et +) | Nb. RENCONTRES nationales en médium-contact : 1 point x ... = Nb. RENCONTRES nationales en précombat & combat : 2 points x ... = Nb. RENCONTRES internationales en light international : 2 points x ... = Nb. RENCONTRES internationales en précombat & combat : 2 points x ... = | Nb. VICTOIRES nationales en médium-contact : 1 point x ... = Nb. VICTOIRES nationales en précombat & combat : 2 points x ... = Nb. VICTOIRES internationales en light international : 2 points x ... = Nb. VICTOIRES internationales en précombat & combat : 3 points x ... = Nb. MATCH NUL : 1 point x ... = | Titres = Diplômes = Age = T. bonus = (Maxi 3 points) | T = AC- QUIS = 60 points |
| CN1° | VALIDATION DIRECTE POUR UN TITRE INTERNATIONAL OU TROIS TITRES NATIONAUX ELITE OU UN TITRE NATIONAL PRO OU DEUX PODIUMS INTERNATIONAUX - préciser les titres obtenus : | | | | |
| CNJ2° 17 ans au minimum CN2° 18 ans au minimum | 25 rencontres au minimum dont 20 victoires série « élite » en Cadet (14-15 ans), Junior-1 (16-17 ans), Junior-2 (18-20 ans), Senior (21-39 ans) & vétéran (40 ans et +) + rencontres internationales officielles (Open, Coupe, Euro ou Mondial) en Junior (15-17 ans), Senior (18-35 ans) et Vétéran (36 ans et +) | Nb. RENCONTRES nationales en médium-contact : 1 point x ... = Nb. RENCONTRES nationales en précombat & combat : 2 points x ... = Nb. RENCONTRES internationales en light international : 2 points x ... = Nb. RENCONTRES internationales en précombat & combat : 2 points x ... = | Nb. VICTOIRES nationales en médium-contact : 1 point x ... = Nb. VICTOIRES nationales en précombat & combat : 2 points x ... = Nb. VICTOIRES internationales en light international : 2 points x ... = Nb. VICTOIRES internationales en précombat & combat : 3 points x ... = Nb. MATCH NUL : 1 point x ... = | Titres = Diplômes = Age = T. bonus = (Maxi 4 points) | T = AC- QUIS = 80 points |
| CN2° | VALIDATION DIRECTE POUR DEUX TITRES INTERNATIONAUX OU TROIS TITRES NATIONAUX ELITE OU DEUX TITRES NATIONAUX PRO OU TROIS PODIUMS INTERNATIONAUX - préciser les titres obtenus : | | | | |
| CN3° 19 ans et 6 mois au minimum (au lieu de 21 ans) | 30 rencontres au minimum dont 25 victoires série « élite » en Cadet (14-15 ans), Junior-1 (16-17 ans), Junior-2 (18-20 ans), Senior (21-39 ans) & vétéran (40 ans et +) + rencontres internationales officielles (Open, Coupe, Euro ou Mondial) en Junior (15-17 ans), Senior (18-35 ans) et Vétéran (36 ans et +) | Nb. RENCONTRES nationales en médium-contact : 1 point x ... = Nb. RENCONTRES nationales en précombat & combat : 2 points x ... = Nb. RENCONTRES internationales en light international : 2 points x ... = Nb. RENCONTRES internationales en précombat & combat : 2 points x ... = | Nb. VICTOIRES nationales en médium-contact : 1 point x ... = Nb. VICTOIRES nationales en précombat & combat : 2 points x ... = Nb. VICTOIRES internationales en light international : 2 points x ... = Nb. VICTOIRES internationales en précombat & combat : 3 points x ... = Nb. MATCH NUL : 1 point x ... = | Titres = Diplômes = Age = T. bonus = (Maxi 5 points) | T = AC- QUIS = 110 points |
| CN3° | VALIDATION DIRECTE POUR TROIS TITRES INTERNATIONAUX AMATEUR OU TROIS TITRES NATIONAUX PRO - préciser les titres obtenus : | | | | |

DEMANDE D'OBTENTION DE GRADE

(*) Noter le grade demandé

NOM(s) Prénom(s) Date de N. Tél. personnel/Email Grade présenté (*) N° de licence

NOM DU CLUB :

DATE: Signature

Règlement en chèque à l'ordre de la FSC (Banque et N° du chèque) :

Recommandation d'un tuteur disposant d'un grade supérieur au candidat :

Nom du club :

AVIS ECRIT : nom de l'entraîneur (ou président ou dirigeant) ou tuteur (2) :

Date : Signature avec noté en toutes lettres, « Bon pour accord » :

DIPLÔMES DE GRADES FORMULAIRE FÉDÉRAL POUR UNE DEMANDE D'ACCESSION PAR LES TITRES SPORTIFS [ATS]

Formulaire à remplir et à expédier au Responsable National des Grades (ceinture noire et grades équivalents), M. GIORDANO Henri par Email grades@fscfrance.fr avec TOUS les justificatifs demandés ci-dessous. Pour plus de renseignements sur les grades, RDV sur www.fscfrance.fr menu « DIPLÔMES DE GRADES TECHNIQUES »

FICHE DE RENSEIGNEMENTS - 1/2

Nom du demandeur : Prénom(s) :
Situation maritale : Célibataire, Marié(e)/Pacsé(e), Divorcé(e), Veuf (veuve),
Date de naissance : / / Lieu de naissance :
Profession : Nationalité(s) :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone personnel : E-mail :
N° de Licence FSC :
Nom du Club actuel : Ville :



La Filière d'obtention des grades ci-dessous a son propre formulaire téléchargeable sur [s://www.fscfrance.fr/formules-dobtention](https://www.fscfrance.fr/formules-dobtention)

Préciser la (les) spécialité(s) [sportive\(s\) et/ou martiale\(s\) souhaitée\(s\)](https://www.fscfrance.fr/presentation/) : consultez le listing des spécialités sur <https://www.fscfrance.fr/presentation/> dans le chapitre 3 « GROUPES DE SPÉCIALITÉS MARTIALES & SPORTIVES ».

Demande n°1 (Préciser le degré et la spécialité) :

Demande n°2 (Préciser le degré et la spécialité) :

Demande n°3 (Préciser le degré et la spécialité) :

Pièces à fournir avec la demande :

1 - Le **formulaire de demande** ci-dessus (page 4 – compléter le tableau des résultats avec les bonifications s'il y a lieu).

2 - Les **fiches de renseignements n°1/2 et n°2/2** (page 5 et 6).

3 - Le **curriculum vitae sportif** (page 7).

4 - La **copie de carte nationale d'identité** du candidat (recto et verso).

5 - Les photocopies des **anciennes licences sportives et passeports sportifs** (pages des résultats des rencontres).

6 - Les photocopies des **diplômes sportifs, attestations de stage, attestations d'enseignement**, etc. (s'il a lieu).

7 - Le **règlement financier** (cf. tarification <https://www.fscfrance.fr/presentation/> dans le chapitre 5 : Etablir le chèque à l'ordre de la FSC et l'expédier par courrier postal ordinaire à M. GIORDANO Henri, Les Aloès n°5, 11 Boulevard des Baguiers 83200 TOULON - 06 12 44 18 99

Fait à, Le / /

Signature,

FICHE DE RENSEIGNEMENTS - 2/2

Nom : **Prénom(s) :** **Date de naissance :** / /

DIPLÔME SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE, PROFESSIONNEL (le plus élevé)

- Sans aucun diplôme CAP - CEP (niveau 5^{ème} - 4^{ème}) BEPC / Brevet des collèges - BEP (niveau 2^{nde} et 1^{ère})
- BAC (ou niveau classe de Terminale)
- BAC + 1 ou 2 ans : BTS - DUT - DEUG - DEUST- Licence universitaire 2^{ème} année
- BAC + 3 ou 4 ans : Licence universitaire 3^{ème} année - Maîtrise universitaire (Master 1)
- BAC + 5 ans et plus : Master 2 - Ingénieur
- BAC + 6 ans et plus : DESS - DEA - CRPE - CAPES - Agrégation - Doctorat
- Autre :

FORMATIONS FEDERALES

- Avez-vous déjà validé une ou plusieurs préparations à l'examen de grade ? NON OUI
- Avez-vous déjà validé une ou plusieurs formation(s) d'arbitrage ? NON OUI
- Avez-vous déjà validé une ou plusieurs formation(s) d'enseignant de club ? NON OUI

SI FÉDÉRALES LESQUELLES ?

| FÉDÉRATION | NOM DE LA FORMATION | SPÉCIALITÉ (S) | DATE VALIDATION |
|------------|---------------------|----------------|---------------------|
| | | | / / |
| | | | / / |
| | | | / / |
| | | | / / |
| | | | / / |
| | | | / / |

SI FORMATIONS D'ETAT OU PROFESSIONNELLES DANS LE SPORT, LESQUELLES ?

| NOM DE LA FORMATION | SPÉCIALITÉ(S) | DATE | OBTENTION DIPLÔME |
|-----------------------------|------------------|---------------------|---|
| TRONC COMMUN BEES | | / / | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| BEES 1° ou BPJEPS ou DEJEPS | | / / | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| BEES 2° ou DESJEPS | | / / | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| CQP | | / / | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| | | / / | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| | | / / | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |

VOTRE EXPÉRIENCE DE PRATIQUANT :

Dans quel(s) club(s) pratiquez-vous ?

Nom du Club n°1 :

Code Postal : **Ville :**

Nom du Club n°2 (s'il y a lieu) :

Code Postal : **Ville :**

Depuis combien d'années pratiquez-vous les sports de combat ? - de 5 ANS 5 à 10 ANS + de 10 ANS

Dans quelle(s) spécialité(s) ?

AUTRES DETAILS : Indiquez vos différents GRADES TECHNIQUES EN SPORTS DE COMBAT & ARTS MARTIAUX, PALMARES SPORTIF, POSTE D'ENSEIGNANT DE CLUB, POSTE DE CADRE FEDERAL, D'OFFICIEL FEDERAL, DIRIGEANT DE CLUB, etc. ? Précisez la structure, la fédération, la discipline, le niveau, les dates et périodes.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Curriculum Vitae Sportif

A remplir ou à rédiger sur papier libre

Nom : **Prénom(s) :** **Date de naissance :** / /

PRATIQUE SPORTIVE PERSONNELLE

Type d'activité sportive en association et en fédération, préciser les activités et saisons sportives, participations en compétition (nombre de rencontres officielles et résultats : titres, podiums) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

PARTICIPATION À DE STAGES SPORTIFS

Nature du stage – année :

.....
.....
.....
.....

PRATIQUE D'ENCADREMENT TECHNIQUE (S'IL Y A LIEU)

Rôle précis (responsabilité ou assistantat d'encadrement technique ou/et d'enseignement) en association, ligue, fédération : préciser les activités, saison sportive, tranches d'âge, nombre de séances par semaine) :

.....
.....
.....
.....

EXPÉRIENCE DE RESPONSABILITÉ ASSOCIATIVE S'IL Y A LIEU (dirigeant de club, arbitre fédéral, dirigeant fédéral, etc.)

Rôle exact et cadre d'activité (association, ligue, fédération, type d'activité, saison sportive) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

DIVERS

Résultats en tant qu'assistant ou/et enseignant et cadre (palmarès des athlètes, résultats aux passages de grades supérieurs), etc. :

.....
.....
.....
.....

RENSEIGNEMENTS A PROPOS DES GRADES TECHNIQUES

GROUPES DE SPÉCIALITÉS & MENTIONS SPORTIVES & MARTIALES

- DES DEGRÉS DE LA CEINTURE NOIRE OU DES GRADES ÉQUIVALENTS

- DES DIPÔMES D'ENSEIGNANT BÉNÉVOLE DE CLUB

Groupe 1 – ARTS MARTIAUX [AM] : **TRADITIONNELS** [AMT] & **MODERNES** [AMM]

Groupe 2 – ACTIVITÉS DE SELF-DÉFENSE [DEF] : **KICK-DEFENSE** [KD], **KRAG-MAGA** [KM], **P.I.S.D.** [PI]

Groupe 3 – ACTIVITÉS DE FITNESS [FIT] : **AERO-KICK** [AK]

Groupe 4 – BOXES PIEDS-POINGS [BPP] : **POINT-FIGHTING** [PF], **FULL-CONTACT** [FC], **KICK-BOXING** [KB] (LOW-KICK [LK] & K-1 STYLE [K1]), **MUAY-THAI** [MT]

Groupe 5 – SPORTS PIEDS-POINGS-SOL [PPS] : **SHOOT-BOXING** [SB], **BOXE LIBRE** [BL], **SHOOTO/MMA** (COMBAT MIXTE) [ST]

Groupe 6 – LUTTE DE SOUMISSION [LUT] : **SUBMISSION-WRESTLING** [SW], **NE-WAZA** [NW]

Groupe 7 – HANDI-MARTIAL [HAN] : POUR LES 6 GROUPES DE SPÉCIALITÉS CI-DESSUS

FORMULES D'ACCÈS AUX DEGRÉS DE LA CEINTURE NOIRE OU DES GRADES EQUIVALENTS

1. Filière des examens techniques fédéraux [ET] – version « EXAMEN TECHNIQUE » :

1. Examen technique classique pour un moins de 35 ans [ETC]
2. Examen technique adapté pour un vétéran de 35 ans et plus [ETA]
3. Examen technique spécial pour un cadre fédéral, athlète émérite et entraîneur émérite [ETS]
4. Examen technique en handi-martial [ETH]
5. Examen technique réduit pour un compétiteur disposant de 50% de points de compétition (nombre de rencontres, nombre de victoires et titres sportifs) [ETR] - Voir les formulaires fédéraux « demande d'accession à la C.N. par les résultats de compétition » et « demande d'attribution de la C.N. par les titres sportifs de haut niveau ».

2. Filière de la validation des acquis de l'expérience [VAE] – version « RECONNAISSANCE DE L'EXPÉRIENCE TECHNIQUE » OU/ET DES RÉSULTATS DE COMPÉTITION » :

1. Reconnaissance des expériences techniques pour un vétéran de 35 ans et plus [RET]
2. **Version COMPÉTITION** : Accession par les résultats de compétition pour l'accès à la CN1° à CN5° (addition des points de combat : nombre de rencontres, victoires, titres et podiums) [ARC] - Voir le formulaire fédéral « demande d'accession à la C.N. par les résultats de compétition »
3. **Version COMPÉTITION** : Accession par les titres sportifs en junior/senior de la série « élite » pour l'accès à la CN1° à CN5° [ATS] - Voir le formulaire fédéral « demande d'accession à la C.N. par les titres sportifs nationaux [ATN] » et « demande d'accession à la C.N. par les titres de haut niveau [ATI] »
4. Accession à titre exceptionnel [ATE] - Voir le formulaire de demande « demande d'accession à la C.N. à titre exceptionnel ».

3. Filière de l'ÉQUIVALENCE d'un diplôme fédéral [EDF] & MISE À JOUR d'un diplôme fédéral [MDF] - Voir le formulaire de demande « demande d'équivalence, mise à jour et VAE avec diplôme ».

Les temps d'attente entre chaque grade pour la formule « examen technique classique » (ETC)

CONDITIONS D'ACCES AUX DEGRES DE CEINTURE NOIRE ET GRADES EQUIVALENTS

| GRADES | 1 ^{er} degré | 2 ^{ème} degré | 3 ^{ème} degré | 4 ^{ème} degré | 5 ^{ème} degré | 6 ^{ème} degré |
|------------------|-----------------------|--------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Age plancher | 14 ans | 17 ans | 21 ans | 25 ans | 30 ans | 40 ans |
| Délai d'activité | 3 ans de pratique | 2 ans de 1 ^{er} degré | 3 ans de 2 ^{ème} degré | 4 ans de 3 ^{ème} degré | 5 ans de 4 ^{ème} degré | 6 ans de 5 ^{ème} degré |

TARIFICATION

- - EXAMEN & V.A.E. ([RET], [ARC], [ATS] & [ATE]) DU 1^{er} AU 3^{ème} DEGRÉ = 50 €
- - EXAMEN & V.A.E. ([RET], [ARC], [ATS] & [ATE]) DU 4^{ème} AU 6^{ème} DEGRÉ = 60 €
- - ÉQUIVALENCE DE DIPLÔME [EDF] & MISE A JOUR DE DIPLÔME [MDF] : GRATUITÉ
- - CADRES FÉDÉRAUX : GRATUITÉ
- - AU-DELÀ DU 6^{ème} DEGRÉ : GRATUITÉ